

Compte-rendu du comité de quartier Seine

Jeudi 24 mars 2022

Ecole Tomi Ungerer

En introduction du comité de quartier, Madame le Maire souhaite revenir sur la réunion publique qui s'est tenue le lundi 21 mars pour présenter aux habitants l'avenir de l'hôpital de Juvisy. Il est ainsi rappelé que le groupe Korian s'associera au GHNE (Groupe Hospitalier Nord Essonne) sur le site actuel et que l'ensemble des bâtiments sera aménagé pour faire perdurer l'offre de soin. Le début des travaux est fixé à l'été 2022 et le service des urgences restera ouvert pendant toute la durée des travaux. Toutes les informations à ce sujet sont à retrouver dans le magazine municipal du mois de mai 2022.

Madame le Maire souhaitait également revenir brièvement sur le budget communal pour l'année 2022 en précisant que celui-ci a été préparé en prenant soin de n'augmenter ni les tarifs des services que propose la ville (cantine, périscolaire, sorties, etc.), ni la fiscalité.

I- Travaux

1/ Encorbellement du Pont

Dans le cadre des travaux d'encorbellement sur le pont de la Première Armée Française et de la déviation des réseaux d'eau potable, une déviation sera mise en place sur la quai Gambetta en juillet et août. Toutes les informations complémentaires seront transmises aux habitants à ce sujet.

Par ailleurs, des études sont actuellement menées pour s'assurer de la solidité des piles de pont pour supporter un nouvel ouvrage.

2/ Reprise de l'enrobé rue Monttessuy

Le Conseil départemental doit réaliser des travaux de reprise de l'enrobé de la rue Monttessuy. Le revêtement choisi devrait permettre de limiter le bruit des roulements des véhicules.

Ces travaux dureront pendant trois nuits. Néanmoins, le calendrier n'a pas encore été défini par les services du Département. Toutes les informations utiles seront communiquées prochainement aux riverains.

II- Collecte des déchets

Madame le Maire profite de cette rencontre pour faire un point sur les changements concernant la collecte des déchets. L'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre ayant passé un nouveau marché pour les sept prochaines années, des modifications concernant les jours de collecte ont été opérées dès le 4 avril. Les flyers et les calendriers perpétuels ont normalement été distribués dans toutes les boîtes aux lettres.

Une application mobile est également disponible pour faciliter les démarches des Juvisiens, notamment la prise de rendez-vous pour les encombrants.

S'agissant des problèmes des conteneurs poubelles qui restent sur le trottoir pendant plusieurs jours, la municipalité étudie actuellement la possibilité de prendre un arrêté afin de verbaliser les syndics ou bailleurs qui ne respecteraient pas les jours de sorties des poubelles.

Madame le Maire rappelle que les caméras de vidéo-protection ne peuvent servir à contrôler les dépôts sauvages et à verbaliser les contrevenants. Seul le flagrant délit permet de verbaliser.

III- Questions / sujets divers

Urbanisme

Pour répondre aux questions des habitants s'agissant des projets de construction dans le quartier, Madame le Maire précise qu'il existe un permis de construire rue Jean Argeliès, que celui-ci fut racheté par un autre promoteur et qu'un différend existe actuellement avec la municipalité. Le permis de construire est à ce jour bloqué. Quant à la rue Horace Vernet, la mairie a refusé un permis de construire.

La municipalité rachète par ailleurs les parcelles sises 78-80 rue Jean Argeliès. L'objectif est de créer un cheminement en continuité vers le parc Argeliès.

Concernant l'immeuble inachevé rue de Draveil, la municipalité a réussi à reprendre contact avec le propriétaire du bâtiment et a en parallèle fait appel à un avocat pour savoir s'il est possible d'agir directement sur la construction et quelles pourraient être les marges de manœuvre.

Espaces publics

Allée Pierre Dac, il existe un trou dans la chaussée qui forme une flaque importante par temps pluvieux. Une première intervention avait été réalisée pour le combler avec du sable, ce qui ne semble pas avoir totalement réglé le problème. Une seconde intervention sera donc programmée pour combler cet affaissement.

S'agissant de la présence d'une antenne à proximité de l'école La Fontaine, il est précisé que celle-ci avait été installée avant que les locaux actuels n'accueillent à nouveau l'établissement scolaire. Une procédure est en cours pour déposer les antennes actuelles et empêcher l'installation de nouvelles.

Sécurité

Rue George Sand / rue de Draveil : des actions sont menées quotidiennement conjointement entre la police municipale et la police nationale pour enrayer les phénomènes de trafics.

La principale limite à ces actions repose sur le fait que, malgré les interpellations, la justice ne suit pas toujours, en particulier pour les mineurs isolés.

La caméra installée dans le secteur a été détériorée dès sa mise en place. Une nouvelle sera mise en service lors de la 3^e phase de déploiement de caméras de vidéo-protection.

Divers

- Il est signalé que le carrefour Monttessuy / rue de Châtillon est problématique pour les piétons comme pour la circulation routière. Pour autant, il n'est pas envisagé qu'un rond-point puisse

être créé ici, notamment car il causerait davantage de problèmes pour la régulation de la circulation en l'absence de feux tricolores.

- Des riverains alertent sur la présence d'une personne sans domicile fixe à l'entrée de la gare côté rue de Draveil. Cette personne est bien connue des services sociaux et de la Croix Rouge, mais elle refuse toute assistance. Elle est d'ailleurs installée sur une emprise de la SNCF, la Ville n'est donc pas en mesure d'intervenir directement mais a pris l'attache des agents de la gare.
- La Maison de Santé du quartier est toujours en attente de professionnels qualifiés. Des discussions sont actuellement en cours avec des praticiens. La Ville, comme de nombreux autres territoires, doit faire face à la pénurie de médecins. Des annonces de recrutement ont été publiées dans les réseaux et la presse spécialisée.